



Plus d'informations : [www.ciep.be](http://www.ciep.be)

# RACISTE MALGRÉ MOI!

Ensemble déconstruisons le racisme structurel !

## POLICE-JUSTICE

### CONTEXTE TENDU

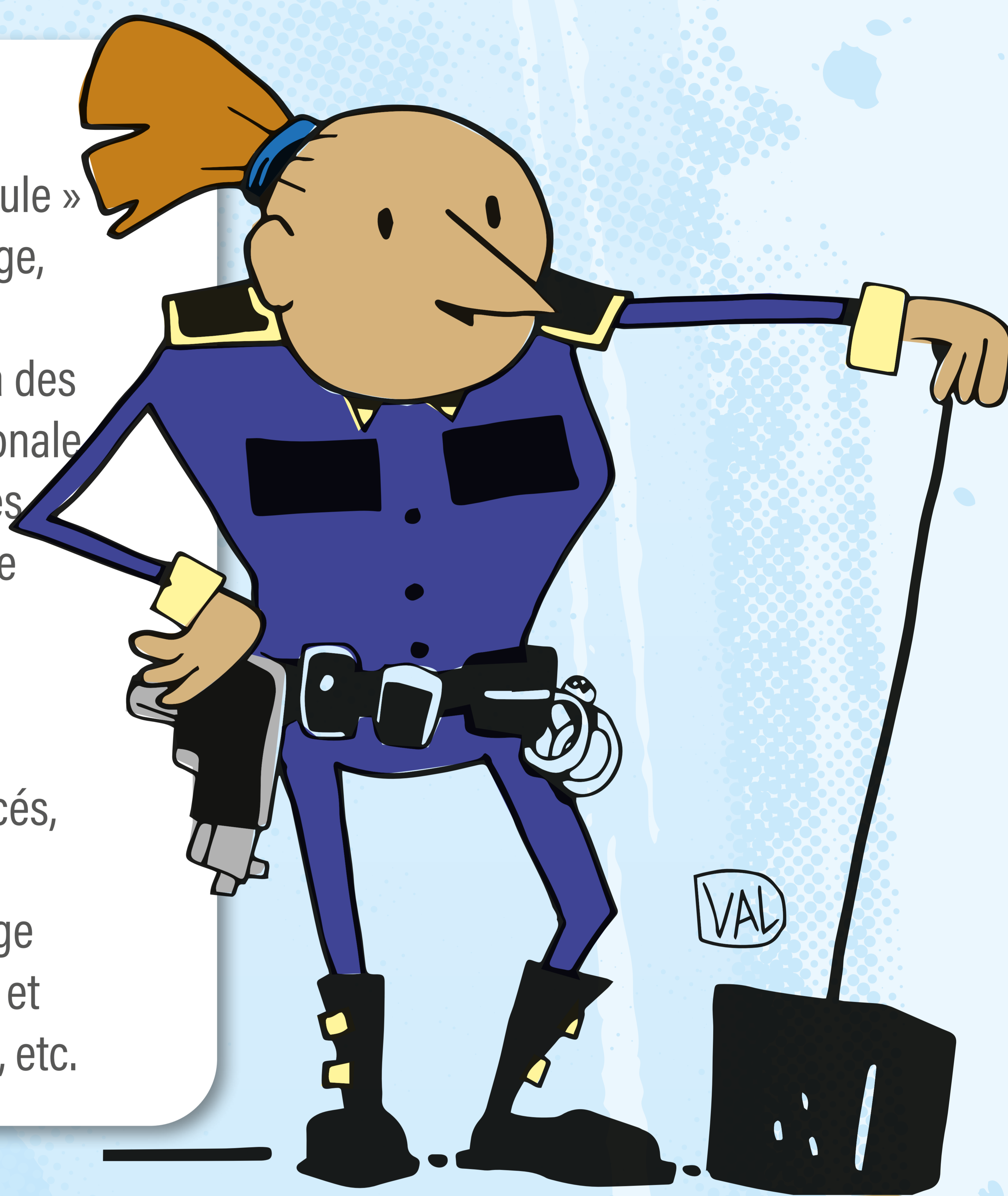
L'environnement sous pression fait émerger un sentiment d'insécurité et ébranle la confiance des citoyen.ne.s.

- Police sous pression : policier.ère.s en sous-effectif, polyvalence des tâches à prendre en charge, augmentation des tensions, harcèlement, stress, provocation, perte de sens, etc.
- Renforcement du sentiment d'insécurité avec l'instrumentalisation de statistiques de criminalité. Les statistiques présentées par les médias et les politiques ne représentent plus la réalité de la criminalité.
- Violences policières, peur de la police, fuite, etc.

### PROFILAGE ETHNIQUE

Bien que le délit de faciès ou de « sale gueule » soit interdit par le droit international et belge, il reste très fréquent.

- Discrimination qui qualifie le « recours à des critères tels que la race ou l'origine nationale ou ethnique pour légitimer des contrôles d'identité, des opérations de surveillance ou des enquêtes en l'absence de motifs objectifs ou raisonnables ».
- Reproches exprimés par les personnes contrôlées : impolitesse, propos déplacés, voire racistes, absence de possibilité de communication avec les agents, usage excessif des menottes, fouilles abusives et humiliantes, usage illégitime de la force, etc.



### SYSTÈME JUDICIAIRE

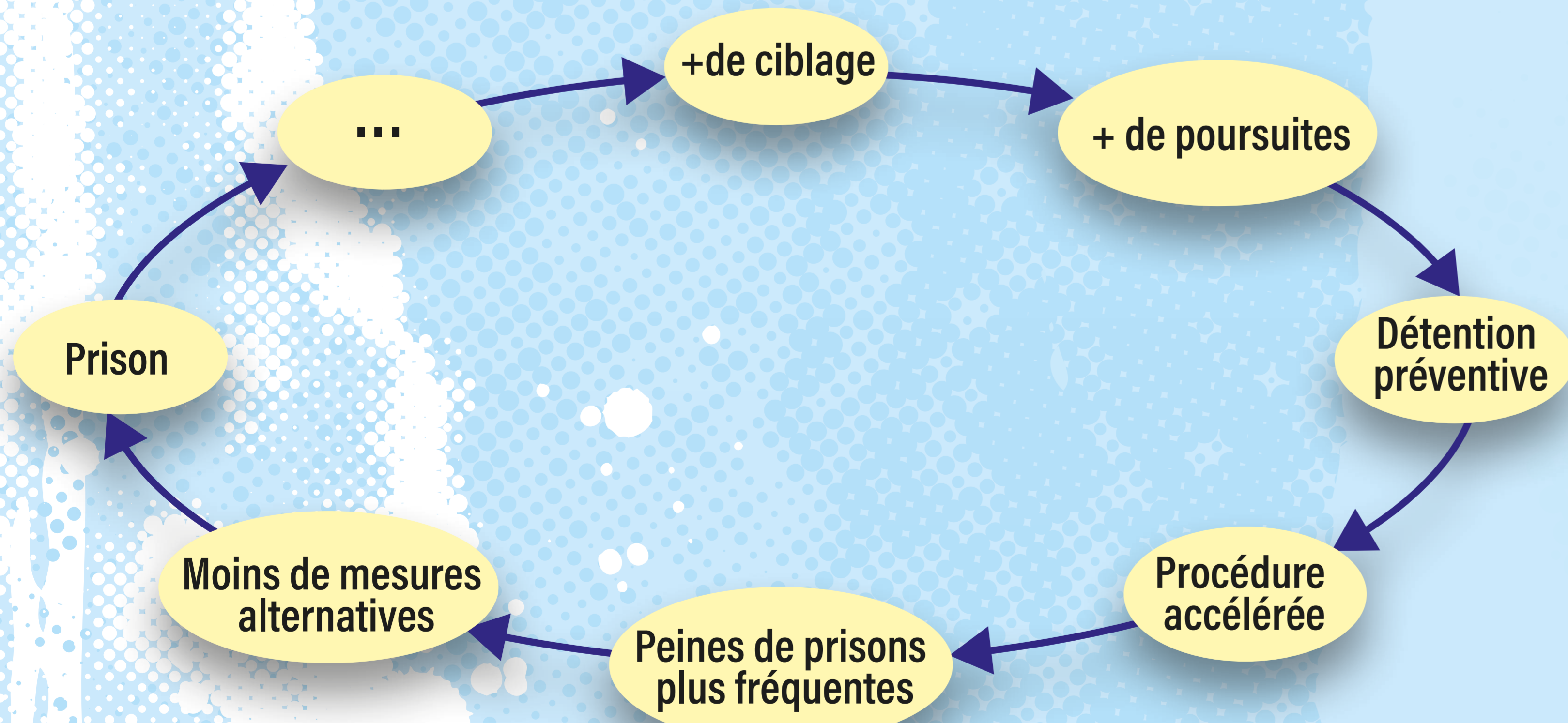
Rouage important dans le fonctionnement de notre société, le système judiciaire peut être discriminant lors de l'enregistrement d'une plainte, de son suivi, des possibilités de recours, des poursuites judiciaires, etc.

Divers facteurs expliquent le pourcentage important de personnes racisées en prison :

- la précarisation et l'origine sociale ;
- le fait d'être plus ou moins exposé au risque de pauvreté ;
- la recherche de bouc émissaire qui nourrit une peur croissante envers les étranger.ère.s ;
- une expression de la culpabilité différente selon la culture, etc.

### CRIMINALISATION DES JEUNES DÉFAVORISÉS

Car jugés « plus susceptibles de commettre un crime », les jeunes racisés et/ou défavorisés subissent un profilage ethnique qui enclenche un processus de criminalisation.



Dossiers traités par critères (Belgique, 2017 à 2020)

